



ANIP

AGENCE NATIONALE
D'IDENTIFICATION DES
PERSONNES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



COMMUNIQUE

Opération d'enrolement ciblé au profit des personnes détenues dans les prisons civiles et maisons d'arrêt sur toute l'étendue du territoire.

Dans la dynamique d'assurer une plus grande inclusion, l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP), en collaboration avec l'Agence Pénitentiaire du Bénin (APB), déploie dans les établissements pénitentiaires du Bénin, des équipes techniques dans la période du 28 novembre au 17 décembre 2022, pour enrôler les personnes détenues qui n'ont jamais fait le RAVIP. L'objectif est de leur délivrer gratuitement le certificat du NPI/Fid, justificatif de l'identité de base.

Les parents, amis et alliés à ces personnes concernées par cette opération sont priés de mettre à la disposition de ces dernières ou à la disposition des autorités desdits établissements, les copies certifiées conformes des actes de leur acte de naissance.

Le Gestionnaire Mandataire de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes compte sur le bon sens de responsabilité des uns et des autres pour la réussite de l'opération.

